

## DOCTORANT

### Financement de Matériel

Vous pouvez demander au laboratoire de vous financer des livres, un abonnement à une revue, du matériel expérimental ou informatique.

Tous les doctorants peuvent demander un prêt d'ordinateur portable auprès du labo.

Cette demande peut également être faite auprès de l'université :

(<https://bu.parisnanterre.fr/prest-de-materiel-et-accessoires-informatiques>).

Si votre demande porte sur un prêt long d'ordinateur portable, remplissez le questionnaire en ligne destiné aux étudiant.es en difficulté : il inclut notamment la question de l'équipement informatique. Le service en charge de traiter ces demandes pourra vous proposer un prêt d'ordinateur ou une participation financière pour aider à l'achat.

<https://www.parisnanterre.fr/organisation/les-missions/questionnaire-pour-les-etudiant%C2%B7e%C2%B7s-en-difficulte>

Les doctorants contractuels qui disposent de leur propre bureau peuvent également demander un fauteuil de bureau ou un écran supplémentaire.

Attention : Le matériel financé par MoDyCO appartient au laboratoire et doit pouvoir être utilisé par plusieurs doctorants si nécessaire. Ainsi le matériel expérimental restera sur place, et les ordinateurs prêtés seront restitués à la fin de la thèse.

Pour demander un financement de matériel, il faut écrire un mail précis à la direction décrivant le matériel, son utilité pour le travail de thèse et son prix. La direction peut alors donner son accord pour l'achat de matériel dans la limite de 1000 euros. Au-delà de cette somme la demande est examinée en conseil de laboratoire.

Dans tous les cas il est important de formaliser toutes les demandes par mail afin d'en garder une trace, même si un accord oral informel a déjà été donné.